



Peine avec sursis et procédure d'immigration au quebec...

Par **annabel**, le **10/06/2008** à **12:54**

Bonjour!rnrnVoilà je suis en processus d'immigration au canada et je sais que lors de la demande de visa de résidence permanente, il y a une enquête de sécurité.rnrnen 2000/2001 mon mari a eu une "altercation" avec un policier municipal et celui ci avait porté plainte, l'affaire a donc été jugée et mon mari a eu une peine de 2 mois de prison avec sursis.rnrnmes questions sont les suivantes :rnau bout de combien de temps cette peine peut elle etre retirée du ou des bulletins ?rnrnne connaissant pas le "champ d'action" de cette fameuse enquête de sécurité, pensez vous que cela puisse etre un motif de refus à notre visa ?

Par **blablabla06**, le **17/07/2011** à **19:00**

Bonjour,rnJe sais que cette discussion date de 2008, mais j'aimerais savoir comment s'est terminé votre histoire? Je suis dans une situation similaire à la votre (demande de CSQ puis de RP), en procédure d'effacement du B2, mais je n'arrête pas de me dire que si le B1 est accessible, tout ça est perdu d'avance...rnrnDepuis le temps, vous avez du enfin être fixés...?rnrnMerci d'avance! J'espère!